POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)



Liberté Égalité Fraternité Département : LOIRE

Référence: 1000023011

Discipline: E0030 - Education

Fonction: EDU

Lieu d'exercice

Code RNE: 0420075D

Nom de l'établissement de rattachement : LP Beauregard

Commune: MONTBRISON

Adresse: 4 avenue PAUL CEZANNE 42604 MONTBRISON

Courriel: ce.0420075D@ac-lyon.fr

Description générale du poste

La cité scolaire Beauregard se situe à Montbrison dans le bassin Loire centre. La cité scolaire se caractérise par la présence d'un LGT et d'un LP avec un internat pour les deux structures. Le lycée professionnel scolarise 400 élèves au sein de filières tertiaires et industrielles et une 3ème prépa-métiers. Le lycée général et technologique accueille 1012 élèves répartis au sein de filières générales et technologiques (STMG et STI2D). Les internes sont au nombre de 60 mais l'internat a une capacité plus importante. La cité scolaire est dirigée par un proviseur et deux proviseures adjointes. L'équipe vie scolaire est composée de 4 CPE.

Missions

- Organiser le fonctionnement de la vie scolaire à l'échelle de la cité scolaire par une collaboration étroite entre les CPE;
- Mettre en œuvre des protocoles de suivi individuel des élèves à l'échelle de la cité scolaire ;
- Participer à la lutte contre le décrochage scolaire sur le LGT et le LP : par exemple par un suivi des classes de seconde au LGT et au LP et faciliter les passerelles ;
- Contribuer à l'animation du projet d'internat ;
- Développer des actions favorisant les interactions entre les élèves du LGT et du LP;
- Animer le CVL à l'échelle de la cité scolaire et favoriser les projets communs ;
- Développer les partenariats à l'échelle du territoire au bénéfice de tous les élèves.

Compétences requises

- Compétences managériales ;
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer ;
- Capacité à formaliser des outils communs dans le cadre du suivi des élèves et à les partager;
- Connaissance du fonctionnement du lycée et des parcours des élèves ;
- Capacité à tenir un tableau de bord et à contribuer aux dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire;
- Capacité à développer et à accompagner la mise en œuvre de projets avec les élèves.

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédiée Colibris à l'adresse suivante : https://mouvement.ac-lyon.fr.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec l'inspecteur/trice en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

<u>Attention</u>: Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.